

## Public et prérequis

Toute personne, expérimentée ou débutante, âgée de plus de 18 ans, amenée à conduire un ou des engins de chantier de la ou des catégories concernées.

Maîtriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite)

La personne doit être reconnue "apte" par la Médecine du Travail

## Les objectifs

Permettre à un opérateur utilisateur d'engin de chantier de répondre au code du travail en recevant une formation spécifique au sein même de l'établissement

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques par projection de diaporama, livret de formation, de cas pratiques, de mises en situation, conforme à la réglementation en vigueur de la CNAMTS

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

En face à face avec les animateurs

## Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

## Outils pédagogiques

Chariots de manutention dernière génération

Supports réglementaires

## Contenu de la formation

### Programme théorique et pratique

Introduction à la formation : Apprentissage des connaissances de base du code de la route pour les engins de chantier

Identification de la signalisation : rappels

Prendre connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières des véhicules

Actualiser ses connaissances concernant les équipements réglementaires et les règles particulières de circulation concernant ces véhicules

Se sensibiliser aux devoirs et aux responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Sensibilisation aux risques spécifiques liés aux travaux de tranchée (brochure OPPBTP)

S'informer sur les responsabilités et pénalités encourues (la responsabilité pénale en cas d'accident du travail)

Maîtriser la technologie et développer sa connaissance de la catégorie de machine

Visualiser les différents organes des engins et véhicules concernés

Appréhender les conditions de préparation à la mise en route

Précaution lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)

Se représenter les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier

Etre en mesure de reconnaître et d'éviter les risques mécaniques

### CENTRES DE FORMATION

#### Soissons

### DURÉE DE LA FORMATION

**3 jours / 21 heures**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternateurs
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Etre en mesure de reconnaître et d'éviter les risques électriques  
Etre en mesure de reconnaître et d'éviter les risques chimiques liés aux produits  
Sensibilisation aux risques physiques pouvant être causés lors de la manipulation de l'engin  
Etre en mesure de prévenir le risque d'incendie, d'explosion, de production d'hydrogène lors de la charge des batteries  
Reconnaître et limiter les risques spécifiques lors de l'opération de levage, d'élingage  
Maîtriser les règles de conduite propres aux catégories d'engins concernés (A B1 C1 ou F)  
Règles générales de sécurité (communes à toutes les catégories d'engins) :  
pour le conducteur lui-même et pour les tiers  
la gestuelle de commandement de manœuvre  
Règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie  
Réalisation de la prise et de la fin de poste du ou des engins

## Modalité d'évaluation

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques  
Délivrance des CACES® cat. F ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®